

## Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>SANOFI CHIMIE</b>
<b>Adresse de l'établissement</b>	Route d'Avignon 30390 Aramon
<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>L'établissement Sanofi d'Aramon fabrique des principes actifs destinés à l'usage pharmaceutique, selon trois technologies de production : la synthèse organique, l'extraction végétale et la biotechnologie. Sa production est de l'ordre de 600 tonnes de principes actifs par an.</p> <p>Le site s'étend sur l'ordre de 20 hectares et représente environ 790 emplois directs et 130 sous-traitants intervenant sur les installations, selon un rythme de travail à la journée ou en poste. Les produits finis sont des principes actifs sous forme de poudre, qui sont expédiés en fûts dans des usines pharmaceutiques.</p>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur</b>	Pas d'Etat membre à proximité.
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Le site d'Aramon met en œuvre des matières premières solides, des réactifs et des solvants.</p> <p>De par leurs propriétés intrinsèques, quelques réactifs présentent des risques d'explosion.</p> <p><b>EXPLOSION</b> : propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)</p> <p><u>Conséquences sur les personnes</u> : phénomène d'écrasement dû à l'effet de souffle, brûlures, blessures, lésions internes par projections d'éclats. En règle générale, tous les produits générant des risques d'explosion présentent aussi des risques d'incendie.</p> <p>Le stockage ou la mise en œuvre dans les ateliers de production de certaines de ces matières qui ont des propriétés combustibles ou inflammables pourrait être à l'origine d'un incendie.</p> <p>Les conséquences d'un incendie seraient des effets thermiques qui pourraient être ressentis en dehors des limites de clôture du site.</p> <p><b>INCENDIE</b> : transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction.</p> <p><u>Conséquences sur les personnes</u> : brûlures aux 1er, 2ème et 3ème degrés et intoxication.</p> <p>Certaines des matières premières nécessaires présentent un risque de dégagement de gaz毒ique.</p> <p><b>EMISSION</b> d'une substance toxique, déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du produit et des conditions météorologiques.</p> <p><u>Conséquences sur les personnes</u> : nausées, intoxication, irritation des voies respiratoires et cutanées.</p>
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b>	<p>La maîtrise des risques industriels majeurs commence par la prévention et la réduction des risques à la source. L'étude de dangers est mise à jour tous les cinq ans afin de mettre en évidence les risques encourus et leurs conséquences, en particulier les zones concernées par les effets d'un accident éventuel. Cette étude justifie les moyens propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident et ceux à mettre en place pour réduire les risques à la source.</p> <p>Notre établissement classé SEVESO seuil haut fonde sa prévention des risques sur un système de gestion de la sécurité (SGS) applicable à toutes les installations. Le SGS définit l'organisation, les rôles et les responsabilités des personnels, les procédures et les ressources qui permettent de déterminer et de mettre en œuvre la politique de prévention des accidents majeurs. Pour limiter</p>

les conséquences d'un accident au cas où les mesures de prévention auraient échoué, des plans d'intervention (POI et PPI) ont été mis au point. D'autres dispositions comme l'organisation, la formation, les audits etc...contribuent également au SGS.

Trois types d'accidents potentiels sur le site de Sanofi Aramon peuvent avoir des conséquences sur la population et l'environnement à l'extérieur du site. Dans ce cas particulier le Plan Particulier d'Intervention (PPI) s'applique : sous l'autorité de préfet, professionnels de la sécurité spécifiquement entraînés pour ces incidents interviennent sur un périmètre précis. Ce périmètre d'action est préalablement calculé par des experts grâce à la modélisation de ces phénomènes dangereux.

Pour éviter tout accident, Sanofi Aramon met en place de nombreux moyens techniques. Ces moyens sont spécifiques à chaque type d'accident potentiel.

Pour éviter toute dispersion de gaz toxique, les box de dépôtage sont dédiés. Des détections de gaz fixe avec déclenchement automatique d'une sirène est présente sur chaque zone. La moindre fuite de gaz serait ainsi automatiquement détectée ce qui permettrait aux pompiers présents en permanence sur le site d'agir dans les plus brefs délais. De plus, des extracteurs d'air sont présents. Ils permettent de diluer le gaz toxique, réduisant ainsi considérablement son potentiel de danger.

Afin de maîtriser tout départ de feu, l'établissement s'appuie sur une équipe de 10 pompiers du site, présent 24h sur 24, 7 jours sur 7. Des équipiers de secondes intervention viennent renforcer l'équipe en cas de déclenchement de la sirène. L'ensemble du personnel du site est entraîné à la manipulation des extincteurs. Le site dispose d'importants moyens d'intervention fixes et mobiles (véhicules d'intervention).

L'établissement dispose d'un réseau d'alarme dont la gestion est assurée à partir du poste de garde directement relié au service sécurité. Ce centre de contrôle reçoit l'ensemble des informations provenant des détecteurs automatiques ou manuels (boîte à briser). Dans certaines zones particulièrement sensibles des systèmes automatiques d'extinction sont actifs.

La maîtrise du risque d'explosion est assurée par des détecteurs de gaz (hydrogène, gaz naturel...) et par des opérations d'inertage pour les poudres et solvants mis en œuvre.

Les appareils, cuves et réacteurs susceptibles de contenir des produits inflammables ou explosifs sont inertés à l'azote. L'inertage est impératif.

Tous les équipements destinés à contenir des liquides ou produits inflammables sont équipés de tresses et autres dispositifs assurant la continuité électrique de façon à éviter toute étincelle d'origine électrostatique.

Les mises à la terre des équipements électriques sont vérifiées par un organisme agréé.

Les mesures de prévention générales évitant toute source d'ignition extérieure sont en vigueur : contrôle des travaux, permis de feu, système de protection foudre, interdiction de fumer.